

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **10**

Séance du 06 décembre 2024

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice

Présent par procuration : M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à Jérôme Gabriele
M. RISCH Jérôme donne procuration à Mme DELAPORTE Marjorie
Mme MARCK ép SCHMIT Christelle donne procuration à M. BERGER Laurent
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à Alain SINDT

3 – Encaissement d'un chèque GROUPAMA

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que la caisse locale de GROUPAMA qui se situe à Sierck Lès Bains, apporte une aide financière pour la vérification ou l'achat d'extincteurs à ses sociétaires. Suite à l'envoi de facture acquittée N° F028617 de notre prestataire ALTOFEU à la caisse locale, la commune a réceptionné un chèque BNP Paribas N° 6653521 d'un montant de 12.00 €

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, est favorable à l'encaissement de cette somme à l'unanimité des membres présents et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente décision en lui donnant pouvoir pour signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 06 décembre 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20241206-0306122024-DE
Date de télétransmission : 09/12/2024
Date de réception préfecture : 09/12/2024